



POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

SAUER-SELTZBACH

*Soufflenheim • Betschdorf • Seltz • Soultz-sous-Forêts • Schirrhein •
Roeschwoog • Mothern • Hatten • Beinheim • Woerth*



Delta de la Sauer, une zone humide remarquable, un patrimoine rare à protéger.

PORTRAIT

OCCUPATION DU SOL

- Cultures
- Forêts
- Zones urbanisées
- Prairies
- Zones humides remarquables



Flickr Creative Commons Patrick Siedler



Village de Mothern, paysage typique du territoire



125
HAB/KM²
(moyenne bassin Rhin-Meuse : 139 hab/km²)



8%
du territoire artificialisé
(rang Rhin-Meuse : 14/34)



Seulement
193 MM/AN
(précipitations efficaces)
pour recharger les nappes
et alimenter les cours
d'eau (moyenne bassin
Rhin-Meuse : 373 mm/an)



36%
du territoire couvert
de forêts
(rang Rhin-Meuse : 21/34)



56%
du territoire dédié à
l'agriculture (rang Rhin-Meuse : 14/34)



0,6
INDUSTRIE/KM²,
(moyenne bassin Rhin-Meuse : 0,65 km²)



5600 HA
de zones humides
remarquables
pour leur intérêt
écologique

La Sauer prend sa source en Allemagne et se jette dans un bras du Rhin près de Münchhausen après un parcours de 80 km dont 65 en France. Ce territoire d'une superficie de 566 km² compte 71 000 habitants répartis très majoritairement en zone rurale. La population de Soufflenheim, commune la plus importante, n'atteint pas les 5 000 habitants.

Le secteur industriel (production d'outils, industrie alimentaire, industrie automobile et pharmaceutique) et la sphère publique dominant très majoritairement l'activité économique dont ils représentent chacun un tiers des emplois.

Un peu plus de la moitié de la surface du territoire est exploitée pour l'agriculture (production céréalière majoritairement, élevage et culture fourragère associée et viticulture).






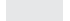
Le secteur bénéficie de l'une des plus faibles pluviométries du bassin Rhin-Meuse. Ce phénomène rend les cours d'eau particulièrement sensibles aux rejets polluants en période estivale.

Des prises d'eau en amont de la Sauer pour alimenter des étangs et des piscicultures ainsi que la diffluence du Halmuhlbach la prive de la moitié de son débit accentuant encore ce phénomène.

Cependant, la tête de bassin de la Sauer située dans les Vosges gréseuses dans un massif forestier est relativement protégée des impacts humains, situation conservée quasiment jusqu'à son embouchure avec le Rhin où son delta constitue une zone humide remarquable d'intérêt national. Le Seltzbach s'écoule quant à lui dans un bassin très agricole avec une zone amont située sur un sol imperméable favorisant les transferts de pollutions par ruissellement. Son cours est fortement dégradé dès sa source par des travaux hydrauliques (curage, recalibrage) et il reçoit les effluents de 20 000 habitants qui, même après un traitement en station d'épuration, constituent une charge incompatible avec son faible débit.




QUALITÉ DES EAUX

ÉTAT ÉCOLOGIQUE

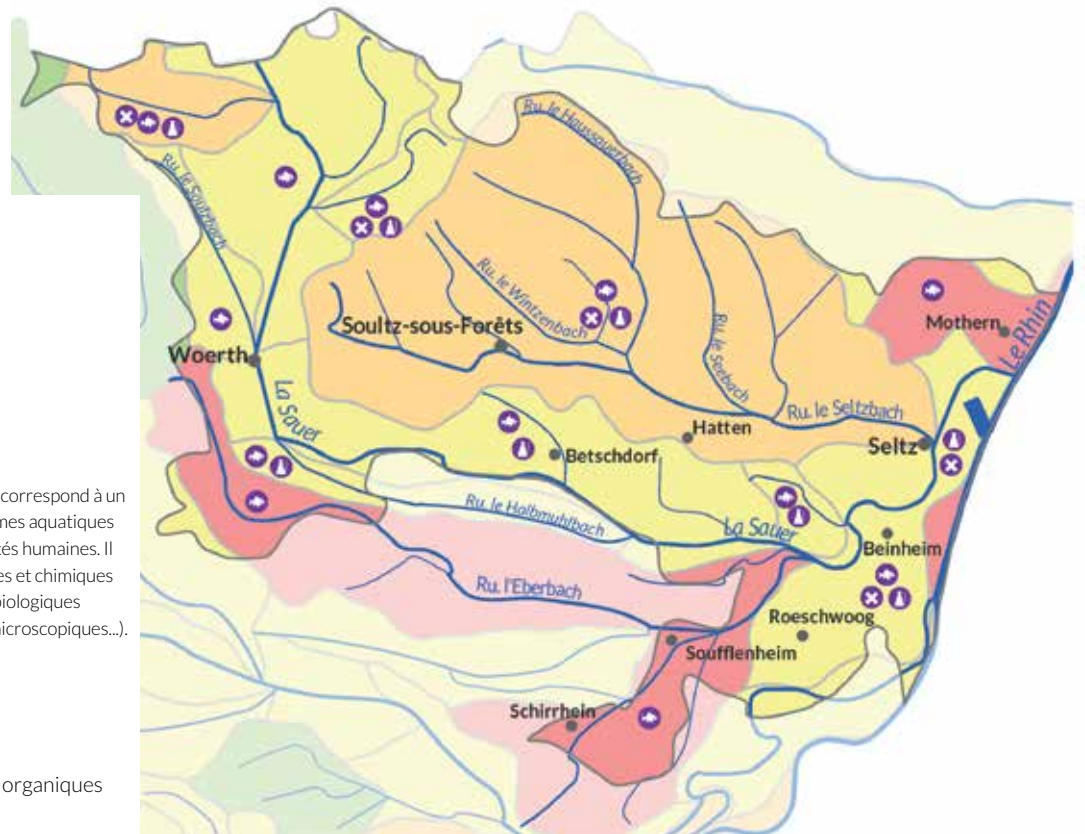
	Très bon état
	Bon état
	État moyen
	État médiocre
	Mauvais état
	Non déterminé

Le bon état écologique d'un cours d'eau correspond à un fonctionnement équilibré des écosystèmes aquatiques (cours d'eau, lacs...) en présence d'activités humaines. Il s'évalue à partir de paramètres physiques et chimiques mais aussi au travers des peuplements biologiques (poissons, insectes aquatiques, algues microscopiques...).

PARAMÈTRES DÉCLASSANTS

-  Biologie
-  Substances chimiques
-  Oxygénation et matières organiques

Données 2010 - 2011



Sur le bassin hydrographique Sauer-Seltzbach, les cours d'eau ont été partagés en 13 entités homogènes.

Huit affichent un état écologique moyen. Les légères détériorations sont d'origines diverses (dégradations physiques, excès de phosphore et de matières organiques, présence d'arsenic, mauvais bilan en oxygène) ne permettant pas le maintien des peuplements aquatiques.

Le Seltzbach et le Steinbach ont un état écologique médiocre avec un mauvais bilan en oxygène, des excès de nutriments et un milieu physique dégradé.

Quant aux trois dernières, elles sont en mauvais état écologique. Le Rhin présente des dégradations de sa morphologie et des indices biologiques moyens. L'Eberbach possède une faible variété de peuplements aquatiques. L'Engelbach (canal) affiche des excès de nutriments et de substances chimiques (arsenic, cuivre, zinc).

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux est déclassé par la présence de substances chimiques telles que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), issus notamment de tous types de combustion.

La gravière de Münchhausen présente un état écologique moyen du fait de l'abondance de nutriments (azote et phosphore), de cuivre et de chrome, et un mauvais état chimique dû aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

La ressource en eau souterraine présente des dégradations en pesticides.

Enfin, 5 captages dégradés par les nitrates et/ou pesticides ont été identifiés pour faire l'objet d'actions prioritaires.

62% DES COURS D'EAU
EN ÉTAT ÉCOLOGIQUE
MOYEN

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



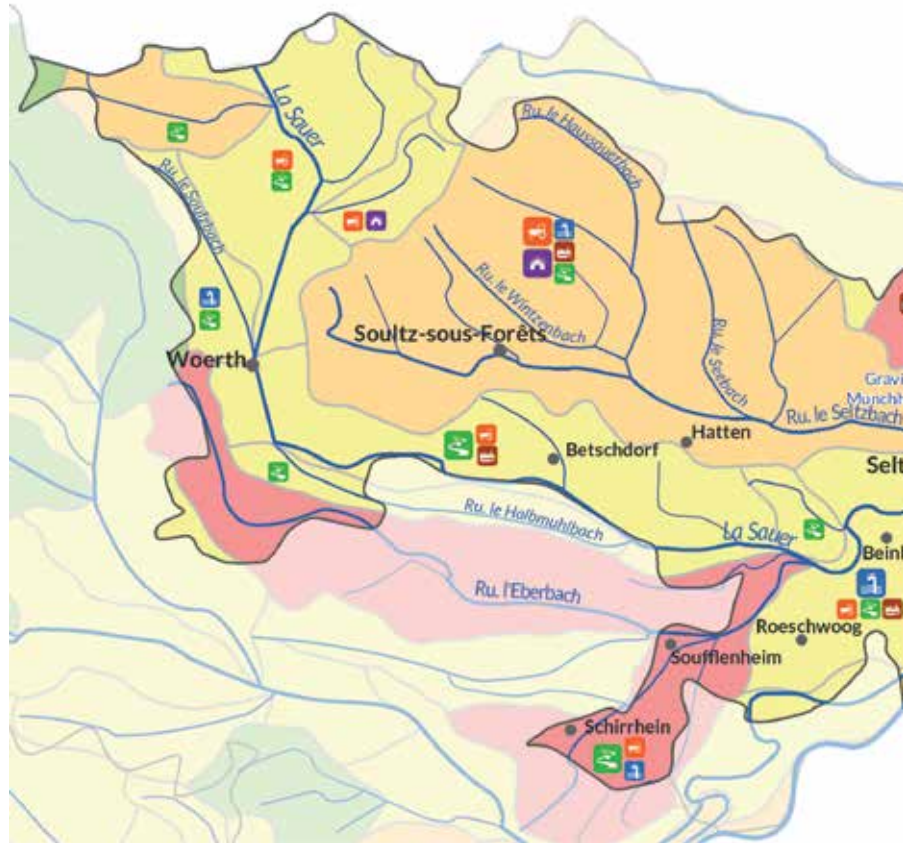
PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

- Maintenir l'élevage et les milieux naturels associés (végétation rivulaire, prairies inondables, réseau de mares) en développant les filières adaptées de valorisation des produits d'élevages (agriculture biologique et autres labels).

POLLUTIONS DIFFUSES

- Adopter les bonnes pratiques permettant de réduire les apports de fertilisants et de pesticides aux cours d'eau (optimisation des dosages, sols couverts en automne, désherbage mécanique...) et les compléter par la création de zones tampons en sortie de drains agricoles et en bord de parcelles (plantation de haies, bandes enherbées, restauration de zones humides...).

Ces actions sont à mener prioritairement sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable et sur le bassin versant du Seltzbach.



RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Aménager ou supprimer les obstacles infranchissables présents sur la Sauer (partie intermédiaire et aval) et sur le Seltzbach d'ici 2017. Ailleurs, inclure ces actions au sein des programmes globaux de renaturation des cours d'eau.
- Aménager ou supprimer les plans d'eau impactant les cours d'eau prioritairement sur le bassin versant du Soultzbach.

ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

- Développer des projets de renaturation des cours d'eau et des zones humides, en collaboration avec la profession agricole, en priorité sur les bassins versants de l'Eberbach, la Sauer en aval de Woerth jusqu'à sa confluence au Rhin, ainsi que sur le Seltzbach (dont Engelbach) et la gravière de Münchhausen.
- Développer la maîtrise foncière et la mise en place de plans de gestion sur les plans d'eau et zones humides en collaboration avec tous les acteurs

NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
Agriculture : Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
Collectivités : Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
Industrie et artisanat : Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
Milieux aquatiques : Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
Ressource en eau : Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

FOCUS

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES



Prairie humide de Leutenheim, secteur restauré par le conseil général du Bas-Rhin

Agence de l'eau Rhin-Meuse LEMOINE M

concernés et plus particulièrement sur le bassin versant de la Sauer.

- Mettre en œuvre les plans d'action sur le Seltzbach et la Sauer en collaboration avec le parc naturel régional des Vosges du Nord.



CAPTAGES DÉGRADÉS

- Mettre en œuvre les plans d'actions visant la reconquête de la qualité des eaux. Concerne prioritairement la commune de Lobsann, les syndicats de Roeschwoog et de la région de Wissembourg.

PRÉLÈVEMENTS EXCESSIFS EN EAUX SUPERFICIELLES

- Lancer une étude globale et concerter les usagers de l'eau pour trouver des solutions pérennes de réduction des prélèvements sur le secteur aval de la Sauer.



POLLUTIONS PONCTUELLES ET DISPERSÉES

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et la recherche de solutions collectives permettant de les réduire voire de les supprimer, prioritairement sur les industries situées sur les bassins versants du Seltzbach (production d'outils, traitement de surface), de la Sauer (mécanique industrielle) et à proximité du Rhin (station de lavage de véhicules).



POLLUTIONS PONCTUELLES

- Améliorer les performances des ouvrages d'épuration urbaine sur les bassins versants du Schmelzbach, du Seltzbach et de la Sauer (de Woerth à Kauffenheim).

POLLUTIONS DIFFUSES URBAINES

- Améliorer la collecte des eaux usées et réduire les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel en temps de pluie prioritairement sur les bassins versants du Seltzbach et de la Sauer dans sa partie intermédiaire.
- Poursuivre et encourager l'engagement des communes dans la démarche « zéro pesticide ».

En 2012, le conseil départemental du Bas-Rhin achète le marais du Grossmatt à Leutenheim afin de le préserver durablement. Situé en bordure de la Sauer et de l'Eberbach, en secteur inondable, cette zone humide présente un grand intérêt écologique en terme de préservation de la ressource en eau. Il est constitué d'une mosaïque de milieux humides ouverts et forestiers de haute valeur écologique (prairies de fauche, roselières, boisements humides, réseau de mares, étangs). Plusieurs espèces remarquables d'oiseaux (le Butor étoilé, de papillons (l'Azuré des Paluds, l'Azuré de la Sanguisorbe), de batraciens (le Sonneur à ventre jaune) et de végétaux (l'Hottonie des marais) sont présentes sur le site.

Suite à cette acquisition, plusieurs études scientifiques ont été lancées, dans le but d'identifier les enjeux écologiques et d'établir un plan de gestion adapté. Le conseil général du Bas-Rhin a en parallèle entrepris de remettre en herbe des parcelles auparavant cultivées, et a confié la gestion des milieux prairiaux à des agriculteurs locaux, selon un cahier des charges précis. Par ailleurs, une opération de renaturation du principal étang présent sur le site a été engagée, dans l'objectif notamment d'améliorer ses capacités d'accueil pour la biodiversité.

ÉQUILIBRE RETROUVÉ SUR LE SELTZBACH



Le Seltzbach à Kutzenhausen dans son nouveau tracé

Agence de l'eau Rhin-Meuse LEBRETON M.

Au début des années 1980, un nouveau tracé a été creusé pour le Seltzbach. Ce tracé rectiligne engendre aujourd'hui de nombreux problèmes, notamment d'érosion. Pour améliorer cette situation, le syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée du Seltzbach a engagé des travaux de mise en place de microseuils. Ces travaux, bien qu'ayant permis de ralentir le phénomène d'érosion, n'ont pas tout

résolu. Un programme d'acquisition des berges du nouveau Seltzbach a donc été initié par le syndicat ainsi qu'un programme de gestion de la végétation rivulaire : abattage des robiniers, des peupliers et des résineux remplacés par des espèces adaptées.

Ces travaux permettront au nouveau Seltzbach sur plus de 18 km de fonctionner de manière optimale.

PASSONS À L'ACTION

ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En limitant mon utilisation de fertilisants et de pesticides, je contribue à améliorer la qualité de l'eau dans la nature, j'améliore la qualité de l'eau potable et je diminue le coût de son traitement »



« En préservant et restaurant les milieux aquatiques et humides de ma commune, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux, à réduire les risques d'inondation et à préserver la biodiversité, notre assurance vie pour demain »



« En impulsant une dynamique territoriale avec les propriétaires présents sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable de ma collectivité, je participe efficacement à la reconquête de la qualité de leurs eaux »

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.

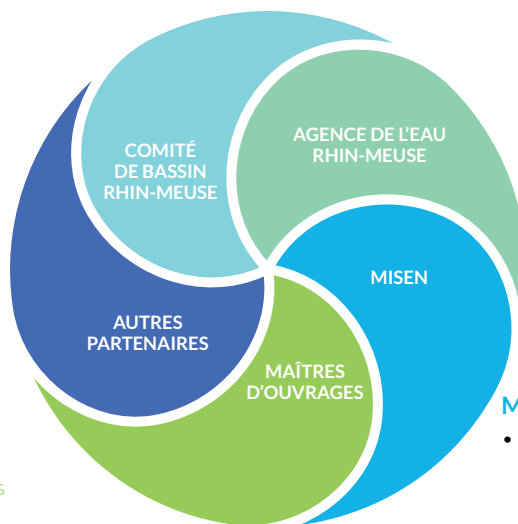
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 67) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional, parc naturel régional des Vosges du Nord...)

Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages



MAÎTRES D'OUVRAGES (collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 67)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.